



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

OCTOBRE 2016

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et jeudi

Le maire reçoit sur rendez-vous :

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr

Site internet : uzein.fr

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 octobre

1 Future Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées : élection du Conseiller Communautaire titulaire et du Conseiller Communautaire suppléant

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-22-005 publié au recueil des actes administratifs le 22 juillet 2016 prévoit la création de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, de la Communauté de Communes du Mieu-de-Béarn et de la Communauté de Communes Gave et Coteaux.

L'article 35 V de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) dispose que « *si, avant la publication de l'arrêté portant création, modification du périmètre ou fusion d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre [...], le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de l'établissement public n'ont pas été déterminés dans les conditions fixées à l'article L. 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales, les conseils municipaux des communes intéressées disposent, à compter de la date de publication de l'arrêté, d'un délai de trois mois pour délibérer sur la composition de l'organe délibérant, sans que cette délibération puisse être prise après le 15 décembre 2016.* »

L'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 précité n'ayant pas fixé le nombre et la répartition des sièges au sein de la future communauté d'agglomération, il revient aux conseils de délibérer.

En application de la répartition de droit commun, la Commune d' UZEIN disposera d'un seul siège au sein du futur conseil communautaire, alors qu'elle en disposait de trois au sein du conseil communautaire du Mieu-de-Béarn.

L'article L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que « *si le nombre de sièges attribués à la commune est inférieur au nombre de conseillers communautaires élus à l'occasion du précédent renouvellement général du conseil municipal, les membres du nouvel organe délibérant sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués à la ou aux plus fortes moyennes suivantes. [...] Lorsqu'une commune dispose d'un seul siège, la liste des candidats au siège de conseiller communautaire comporte deux noms. Le second candidat de la liste qui a été élue devient conseiller communautaire suppléant [...].* »

La liste CASTET/LAFARGUE, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés :

- M Éric CASTET délégué titulaire ;
- M François LAFARGUE délégué suppléant.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer leurs fonctions.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

2 Future Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées : désignation des délégués aux conférences organiques

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de désigner les délégués de la commune d'UZEIN aux 9 conférences organiques de la future Communauté d'Agglomération. Ces conférences, qui se réuniront une fois par mois, seront composées des délégués de chaque commune membre (maximum 2 délégués par conférence) et ont été validées à l'unanimité, avec les conseillers municipaux suivants :

- Finances – Administration générale : Éric CASTET, Sylvie CAZABAN
- Voirie – Mobilités – Grands travaux : François LAFARGUE, Jean CIESLAK
- Urbanisme – Habitat : Éric CASTET, Patrick CASSAIGNE
- Numérique et très haut débit : Éric CASTET, Sophie GOUVENOU
- Développement économique et attractivité du territoire– Tourisme : Éric LARROZE, Xavier JOANCHICOY
- Environnement : François LAFARGUE, Antoine SANCHEZ
- Services à la personne et pôles de proximité : Éric CASTET, Catherine DARRACQ
- Gens du Voyage : Éric CASTET, Sylvie BARDET
- Sport – Culture : Sylvie BARDET, Marijo PECCOL.

3 Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets, année 2015, de la Communauté de Communes du Miey de Béarn

Ce rapport est présenté par M Antoine SANCHEZ au Conseil Municipal conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Il a pour objectif d'informer les élus de la Communauté de Communes du Miey de Béarn et des communes-membres, ainsi que les usagers du service, des principales actions menées au cours de l'exercice. Il est également un outil d'amélioration et de suivi de la gestion du service à partir des indicateurs de performance.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

4 Convention dérogatoire SDIS

Par sa délibération du 31 mars 2016, le conseil de la Communauté de Communes du Miey de Béarn a décidé du transfert de la compétence SDIS mais avec effet au 1^{er} janvier 2016.

Cette décision engageait la Communauté de communes à rembourser aux communes les versements obligatoires versés au titre du SDIS depuis le 1^{er} janvier. L'arrêté préfectoral a acté le transfert mais en omettant de préciser une date d'effet au 1^{er} janvier 2016 faisant seulement référence à la date de sa signature, c'est-à-dire le 13 juin 2016.

Suite à la demande de M le Trésorier de Lescar, afin de pouvoir permettre le remboursement des versements obligatoires, il est nécessaire que le Conseil Municipal délibère pour autoriser Monsieur le Maire pour signer la dite convention.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

5 Prêt de salles

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour la deuxième année, pour le prêt de la salle polyvalente, de la Maison pour Tous et de la Salle des Associations le 1^{er} Avril 2017 par l'association Danza Mi Pasion et le Lion's Club. Ces derniers souhaiteraient en effet organiser un événement au profit des enfants malades, et de ce fait souhaiteraient profiter des infrastructures précitées.

Les tarifs de location de ces salles prévoient un tarif pour les associations extérieures à la commune.

Toutefois, étant donné le caractère humanitaire de l'événement, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer un tarif d'ensemble moindre, exceptionnel et spécifique.

Monsieur le Maire précise également que l'organisateur devra justifier du versement des fonds recueillis lors de la manifestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : - **DONNE** son accord pour le prêt de la salle polyvalente, de la Maison pour Tous et de la Salle des Associations à l'association Danza Mi Pasion et au Lion's Club pour l'organisation d'un événement au profit des enfants malades le 1^{er} Avril 2017,

- **FIXE** à 300 € le tarif de prêt de l'ensemble des dites salles pour cet événement. -> Proposition adoptée à la majorité.

Informations Diverses

1 Amicale des anciens combattants d'UZEIN-MOMAS.

Le 11 novembre 2016 la messe pour les anciens combattants se célébrera à l'église de Sauvagnon à 10h30, puis chaque village se rassemblera à 11h45 devant son monument aux morts pour honorer les enfants du village qui ont péri au combat durant tous les conflits.

A UZEIN, après la cérémonie, le pot de l'amitié offert par la municipalité dans la maison pour tous.

Un repas des anciens combattants est prévu au restaurant "BEYRIE-COUSTILLE", toutes personnes désirant partager ce repas avec les anciens combattants seront les bienvenues et doivent s'inscrire au n° tel 05 59 33 25 88.

2 Exposition « Uzein dans la grande guerre : l'année 1916 » et soirée « vidéo » sur le centenaire de la bataille de Verdun

Le groupe de travail sur les commémorations du centenaire de la guerre 14-18 vous propose une exposition qui fait suite à celles des deux années précédente. L'exposition sera ouverte au public à partir du 11 novembre selon un planning qui sera affiché en mairie et publié sur le site.

La **bataille de Verdun**, opposant les armées française et allemande, a eu lieu entre le 21 février et le 19 décembre 1916 dans la région de Verdun en Lorraine, durant la Première Guerre Mondiale. Elle a fait plus de 700 000 pertes (morts, disparus ou blessés). Le groupe de travail vous propose de visionner le film « Apocalypse Verdun » retraçant les dix mois de cette bataille qui marqua un tournant dans ce conflit. Il aura lieu dans la salle du conseil municipal le jeudi 10 novembre à partir de 20 h.

3 Inscriptions des nouvelles familles

Afin de préparer au mieux la présentation des arrivants à Uzein en 2016, lors de la cérémonie des vœux le samedi 7 janvier 2017, ces nouveaux habitants sont priés de se faire connaître à la mairie si ce n'est déjà fait. Merci.

4 **ADMR (Aide à domicile en milieu rural)**

La mission première de l'ADMR est de permettre aux personnes et à leurs familles de bien vivre chez elles. L'ADMR propose l'intervention à domicile de professionnels dont le métier est le service à la personne :

- afin de contribuer au maintien à domicile des personnes vulnérables en fonction de besoins grâce à l'aide apportée dans les actes essentiels de la vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas, aide à la toilette, téléassistance

- afin de vous faciliter la vie à la maison : ménage, repassage ...

50 % du coût est déductible des impôts. Une prise en charge des organismes financeurs peut être accordée en fonction de la situation de chaque bénéficiaire.

Pour plus de renseignements vous pouvez soit : - appeler au 05 59 68 79 88

- ou venir nous voir au 50 rue principale 64230 Poey de Lescar

- envoyer un mail de contact à l'adresse suivante admrlescar@wanadoo.fr

- ou appeler la mairie de votre commune.

5 **Repas des aînés organisé par le CCAS le 12 novembre 2016**

Les aînés (+ de 65 ans), intéressés par ce repas, n'ayant pas reçu d'invitation sont priés de se manifester en Mairie avant le 4 novembre.

Si des jeunes (à partir de 14 ans) sont intéressés pour faire le service lors de ce repas, prière de s'inscrire en mairie.

Informations Diverses

1 **ALSH Le petit Prince**

L'Accueil de Loisirs tient à remercier chaleureusement les habitants et les commerçants d'Uzein d'avoir reçu les enfants du Petit Prince avec des bonbons lors de leur collecte d'Halloween, le 2 novembre. Merci pour eux !

L'association renouvelle sa participation au Téléthon. Cependant, nous changeons la formule.

Nous ne vendrons plus les traditionnels ballotins de chocolats Lindt. En effet la charge de travail (collecte des commandes, achat au magasin d'Oloron, reconditionnement, gestion des règlements...) est trop importante par rapport au bénéfice récupéré.

Ainsi, cette année, nous choisissons de nous joindre à tous les autres bénévoles qui se mobilisent pour cette belle action. Nous proposerons le samedi 3 décembre de 14h à 17h, un atelier de maquillage pour enfant. L'intégralité des bénéfices sera reversé au Téléthon.

A noter que l'ALSH sera fermé du 26 décembre au 2 janvier.

ALSH LE PETIT PRINCE Place de la musique 64230 UZEIN 05 59 33 54 32

<http://clshuzein.jimdo.com>

2 **APE de l'école d'Uzein :** En annexe, l'affiche de présentation du marché de Noël

3 **Section Histoire et Patrimoine Local**

Samedi dernier, les débroussailluses, taille haie, sécateur ... se sont activés autour du moulin et le long du fossé qui se déverse dans le Bruscos.

Une partie des membres de la section du Foyer Rural Patrimoine et Histoire Locale : Paul, Alain Armand, Didier, Pascal et Paul ont passé la matinée à remettre le site en bon état. Alcides et Eric sont venus apporter de quoi se désaltérer.

La matinée s'est terminée en visionnant le travail, de Didier sur le logiciel sketchup, de ce qui pourrait être le moulin en 3D, lorsque ce dernier sera restauré. .. Une visite du moulin restauré d'Osse en Aspe est prévue ce samedi 5 novembre.

4 **F.R.U : Téléthon à Uzein :** Jean DAPP et son équipe organisent le 20^{ème} Téléthon à Uzein les 2 et 3 décembre 2016. Le programme finalisé sera distribué dans les boîtes aux lettres et mis en ligne sur le site de la commune uzein.fr .



5 **Comité des fêtes :** La deuxième édition de la soirée karaoké du comité aura lieu le samedi 19 novembre, nous vous attendons aussi nombreux que l'an dernier !! Lancez-vous et n'hésitez pas à venir chanter jusqu'à pas d'heure, pour les petits et les grands !!

6 **FRU Section Badminton :** Cette section débutera le jeudi 03 novembre 2016 à 18h à la salle polyvalente. Nous vous attendons munis de vos raquettes !! Deux plages horaires disponibles : les jeudis de 18h à 20h et les dimanches de 18h à 20h.

7 **Assemblée générale de « Los Gravassers »**

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 15 octobre à la salle des associations. Le bilan moral est très satisfaisant au dire du bureau mais aussi de l'ensemble des membres. La diversité des



manifestations est appréciée de tous, si l'on en juge par la présence d'un maximum d'Uzinois, notamment lors de la « Garburade associative ». Les finances sont au beau fixe, et l'association s'efforcera, cette année encore, de proposer des animations les moins onéreuses possibles pour permettre au maximum de participer.

Quelques nouveaux membres sont venus étoffer la vingtaine qui constituent ce groupe. Durant le pot de l'amitié, qui précédait l'excellent repas servi au restaurant local BEYRIE-COUSTILLE, le bureau a offert un petit cadeau aux parents des 2 nouveaux nés Gravassers : Mila LAFFARGUE et Théo PANDELES.

Le bureau a été reconduit : GOUVENOU Sophie et DARRACQ Cathy (Secrétaires), CASTET-LAPLACE Chantal et PECCOL Serge (Trésoriers) et JURAT PENTIADOU Jean-Jacques et CASTET Pascal (Co-Présidents)

Prochaine manifestation : vendredi 4 novembre à partir de 20h à la maison pour tous, soirée Bourret/Châtagnes/Crêpes, jeux de sociétés, et cette année, Concours de Belote avec lots.

8 Lescar Promotion Volley-Ball



Equipe 1 Féminine Après un premier match perdu, nos filles ont pris du plaisir à jouer et se sont mieux trouvées sur les 2 rencontres suivantes, remportées 3/0 (25/12 25/22 25 /23) face à Floirac et 3/1 (26/24 25/12 17/25et 25/14) à St jean d'illac. Après un 1^{er} set serré , un 2^{ème} où l'équipe a su s'imposer largement et ce 3^{ème} difficile, perdu 25/17, au 4^{ème} set, les filles se ressaisissent et ne laissent aucune chance à son adversaire . Le dernier match à domicile a vu 2 visages de LPVB : un 1^{er} set enlevé de belle manière non sans opposition de l'adversaire 25/18 , le 2^{ème} set tout autant acharné LPVB reste devant jusqu'à 24/21, puis, trop de fautes, pas de conclusion à l'attaque, un adversaire qui défend tout et le set s'envole 24/26. A partir de là, LPVB n'y est plus et sans ressource morale, laisse filer les 2 derniers sets 17/25 et 14/25.

Equipe 2 Fem En déplacement à Argagnon pour ce 2ème match avec en « tête » la défaite du we précédnt de la une face au même club. Très vite, nos filles rentrent dans le match et gagnent ce 1^{er} set 25/19. Le 2^{ème} , les rôles s'inversent et LPVB perd sur le même score ; le 3 ème set voit les 2 équipes se rendre coup sur coup et LPVB l'arrache 25/23 , le 4ème voit LPVB reprendre les choses en main et finit par l'emporter 25/17 . Le W.E. suivant Lescar reçoit Carcen Ponson et voit cette dernière l'emporter 3/0 (24/26 23/22 et 22/23) non sans avoir résisté mais le « métier » d'en face a eu raison de nos jeunes volleyeuses

Equipe 1 Masc a rencontré Orthe à Belus devant de nombreux supporters. La rencontre qui s'annonçait acharnée, le fut. Au 1^{er} round, les échanges sont parfois longs et Lescar finit par s'imposer 25/18 , le 2^{ème} tout aussi disputé rentre aussi dans l'escarcelle de LPVB 25/22 pour le 3^{ème} Orthe n'entend pas se laisser distancer et finit par l'emporter 25/23. Lescar ,un peu « vexé », attaque ce 4^{ème} set, pied au plancher et ne laisse à son adversaire aucun espoir et l'emporte de fort belle manière 25/10. Le match suivant, nous recevions nos voisins de Lons en quête d'une 1^{er} victoire : 1^{er} set remporté assez difficilement 25/22 ; au 2^{ème} round Lescar retrouve son jeu percutant et l'emporte 25/12 ; au 3^{ème} set le coach fait tourner son effectif et Lons se met à mieux jouer mais finit par lâcher 26/24

Equipe 2 Masc recevait Orthe 2 et après un 1^{er} set accroché mais gagné tout de même 25/22. Sir les 2 suivants, nos jeunes réservistes l'emportent aisément 25/13 25/13. Le we suivant, Mesplède nous rendait visite. Ces 2 équipes très près l'une de l'autre, se sont rendues coup sur coup durant toute la rencontre et personne ne voulait rien lâcher et finalement Lescar l'emporte 25/21 25/22 et 25/23 après 1h30 d'échanges

Les M17 M en déplacement à Mérignac pour la Coupe de France : la 1^{er} rencontre voit nos Blancs et Rouge l'emporter 25/5 et 25 /12 face aux JSA de Bordeaux, la 2^{ème} un peu plus compliquée est perdue face aux locaux 24/26 , 25/17 et 12/15. Au 2^{ème} tour, ils repartiront en terre Girondine le 13/11 affronter St Jean d'illac et le TOAC(Toulouse)

Les M15 M en Coupe de France également recevaient à Uzein leurs homologues de Villeneuve /lot et Tarascon ; nos jeunes remportent les 2 rencontres 25/20 25/07 et 25/20 25/15 et se qualifient aussi pour le 2ème tour qu'ils disputeront ce dimanche 6/11 à Toulouse face à ceux-ci et Talence.

Les M13 M et F en déplacement respectivement à Argagnon et Bournos sont revenues une défaite et 1 victoire chacune. Un bon début pour ces jeunes qui, avec les conseils de leur entraîneur, ne manqueront pas de progresser. Les garçons joueront en Coupe de France dimanche 13 /11 et recevront à Lescar Les Fleurs de Pau et Talence.

L'école de Volley a vu 16 de nos jeunes se déplacer à Bournos dimanche 16/11 où ils ont pu se mesurer à leurs homologues de Bournos et Argagnon. Merci aux parents accompagnateurs qui ont également donné des conseils à tous ces jeunes. Durant ces vacances de la toussaint, 6 de nos jeunes ont participé au stage départemental sur 2 jours à Lescar.

Programme des prochaines rencontres

4/11 à Lescar 20h30 R2 masc LPVB 2 / Luy de Béarn

5/11 à Bournos à 15 h R2 fém Bournos 2/ LPVB 2

5/11 à UZEIN 17 H Pré Nat fém LPVB / Mérignac suivi à 19H30 de REG Masc LPVB/ Adour Volley

11/11 à Lescar 20h30 R2 fém LPVB 2 / Ger 3

13/11 à Lescar Coupe de France M13 M 11 h LPVB / Fleurs Pau / Talence

27/11 à Lescar 15h Pré Nat fém LPVB / Tulle Naves

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 27 Novembre

Salle polyvalente 10h - 18h



UZEIN



Événement organisé par l'association des parents d'élèves

Sur place : Gastronomie, Artisanat, Bijoux, Décoration,
Animations pour les enfants, Restauration (garbure, crêpes.

Photo avec le Père Noël



SOIREE KARAOKE

Osez devenir la star d'un soir !!

UZEIN

SAMEDI 19 NOVEMBRE
A partir de 21h
Maison pour tous d'Uzein

BUVETTE DU COMITE
DES FETES

Infos : 06 78 27 52 50

